

pour le recyclage, le réemploi et la réutilisation



RETRILOG

SOLUTION SUR-MESURE de **GESTION DES DÉCHETS**
pour les entreprises et les collectivités

Plus de 10 ans d'expertise de l'insertion
par l'économie en Bretagne



SARL créée en 2008, RETRILOG est une entreprise, membre d'Emmaüs France. Son activité consiste à favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, dans les domaines du transport, de la logistique et des déchets professionnels.



UNE ENTREPRISE D'INSERTION, EFFICACE ET PERFORMANTE

L'ÉQUIPE

69 SALARIÉS

- 23 salariés en CDI
- 13 chauffeurs poids lourds
- 8 chauffeurs VU 3,5 t
- 19 caristes
- 6 agents de tri



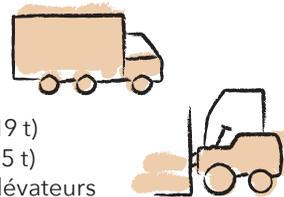
46 SALARIÉS EN RETOUR À L'EMPLOI



Certification depuis 2016

LA FLOTTE

- 1 ampliroll
- 6 porteurs avec hayon (19 t)
- 5 camions (3,5 t)
- 10 chariots élévateurs



Depuis 10 ans, nous sommes engagés dans une **démarche éco-conduite** avec l'ADEME. Le bridage des moteurs et une formation systématique des chauffeurs ont permis une économie de 30 % de la consommation de carburant sur les quelque 600 000 km parcourus chaque année. Nos plateformes logistiques sont classées ICPE.

LE SAVOIR-FAIRE

Un service réactif et rigoureux, reconnu aussi bien par les clients que par les partenaires institutionnels.

TONNAGE REGROUPÉ EN 2020

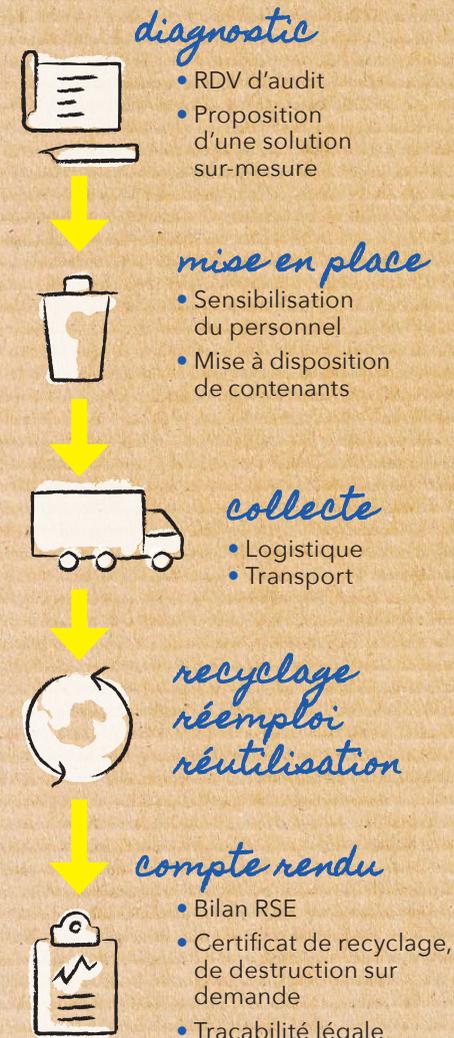
D3E : **24 000 t**
Textiles usagés : **4 000 t**
Collecte encombrants (partenariat avec la recyclerie de Lorient) : **700 t**

TAUX DE RECYCLAGE MATIÈRE

Téléphonie : **96 %**
D3E : **85 %**
Consommables d'impression : **95 %**
Meubles : **90 %**
Papiers/cartons : **95 %**

Nous nous efforçons de choisir des filières courtes et optons toujours pour la solution de traitement des déchets offrant le meilleur taux de recyclage.

LE PROCESS



UN SERVICE SUR-MESURE

La force de RETRILOG : proposer un service de proximité à la carte, en parfaite adéquation avec les besoins et les contraintes des entreprises.



le contexte réglementaire

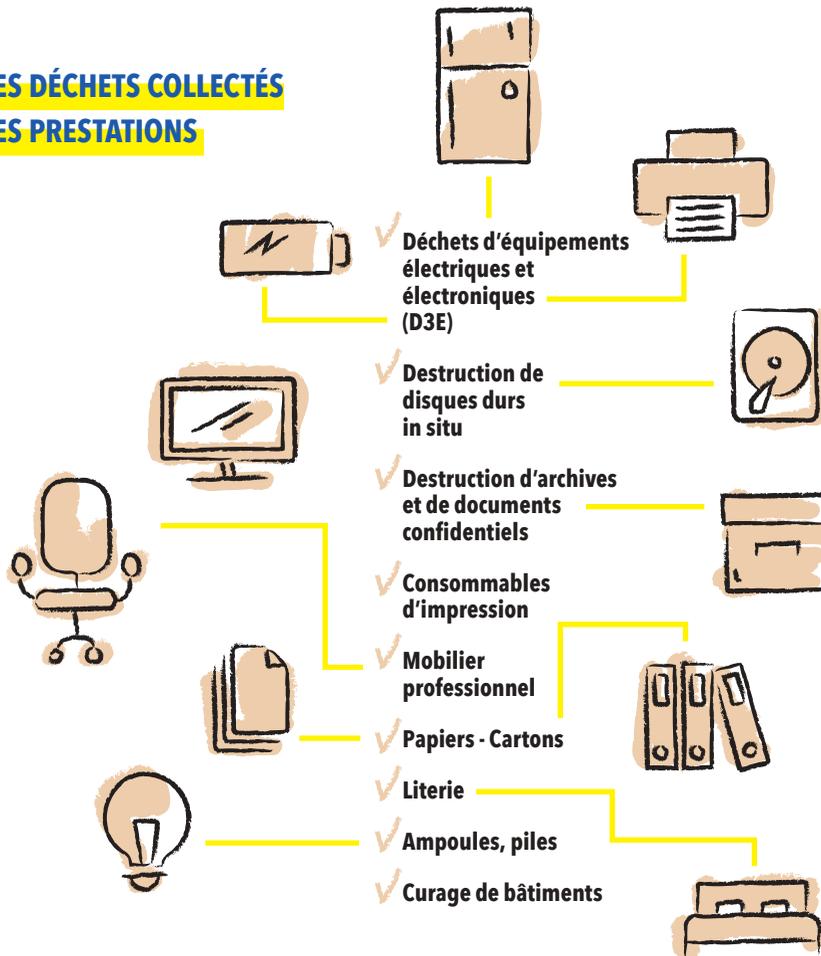
Décret N° 2016-288 du 10 mars 2016

Impose le tri à la source et à la réutilisation de 5 flux de déchets pour toutes les entreprises : Papier, carton, métal, plastique, bois.

Article L 542 du Code de l'Environnement

Tout producteur ou détenteur de déchets est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou réutilisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers.

LES DÉCHETS COLLECTÉS LES PRESTATIONS



Autres déchets :
nous consulter



RECYCLAGE - RÉEMPLOI - RÉUTILISATION

Types de déchets	Éco-organismes et partenaires agréés par l'État
Déchets électroniques	ecosystem recycler c'est protéger
Mobilier	Valdelia

ils nous font confiance

CAF 22 - 35 - 56 - URSSAF BRETAGNE - PONTIVY COMMUNAUTÉ - DÉPARTEMENT 22 - 56
PRÉFECTURE 22 - 56 - DGFIP 56 - SDIS 56 - ARMÉE
- SPF DIANA - LABORATOIRES ANSE BIPOLE - NAT KAPS - FIVES SYLEPS 56 - MAIRIES - ENSEIGNEMENT
- UBS - LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES (LDA) - TRIADE ÉLECTRONIQUE - BURO 56 - ENIM - CERP 22 - EHLS-PHARMAGEST - BANQUE DE FRANCE
- LA BOCEA - WIN RIVER - ORANGE - ARCHIVES DE LORIENT - HÔPITAUX DDTM - ECODIAGE - INFO SUP - INSEE - NEOLAIT - PIXINOÉ - COMPTOIR DU RÉ-EMPLOI
ÉCO-SYSTÈMES - VALDELIA - VEOLIA - ECOLOGIC



RETRILOG s'inscrit pleinement dans les valeurs humaines prônées par Emmaüs France.

Le professionnalisme rigoureux mis en œuvre dans son organisation certifiée ISO 9001 et 14001 assure un parcours d'insertion réussi vers le monde de l'entreprise.



L'agrément de l'État

Celui-ci impose d'atteindre un objectif de sortie de 60 %.

Sorties vers l'emploi durable : 25 % CDI, CDD ou intérim de plus de 6 mois, création d'entreprise, stage ou titularisation dans la fonction publique.

Sorties positives : CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois, contrats aidés chez un employeur de droit commun, formations préqualifiantes ou qualifiantes.

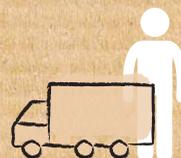
LES OBJECTIFS

Proposer des contrats de travail CDD d'Insertion de 24 mois maximum (CDDI), sur différents postes pour des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Les postes sont conventionnés par la DREETS (direction du travail).

Développer l'employabilité, la montée en compétences et la qualification des salariés. RETRILOG construit un parcours de professionnalisation personnalisé par le biais de formations ciblées.

Favoriser l'emploi pérenne des salariés en développant des passerelles vers les entreprises locales.

LES MÉTIERS

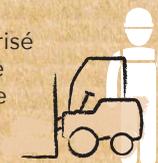


Chauffeur ripeur

En charge du transport routier de marchandises par camion réglementé. Peut assurer chargement et déchargement des marchandises.

Cariste

Conduite d'un engin motorisé servant au déplacement de marchandises au sein d'une exploitation, par exemple, un chariot élévateur.



Agent manutentionnaire

Contrôle des quantités, lots et qualités de produits. Mise en stock avec saisie informatique. Préparation des commandes.

Agent de tri

Sélection des déchets qui sont tout ou en partie recyclables (carton, bois, métaux, plastiques). Surveillance et régulation du process de tri.



UNE VOCATION : CRÉATION D'EMPLOIS

ET INSERTION



À l'étude, un nouveau service de recyclage des plastiques à l'horizon 2022



UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Faire un acte citoyen pour une entreprise responsable, c'est faire le choix de Retrilog.



Grâce à l'insertion professionnelle par le développement de l'activité économique, nous participons, avec vous, au développement d'une économie responsable au service des Territoires

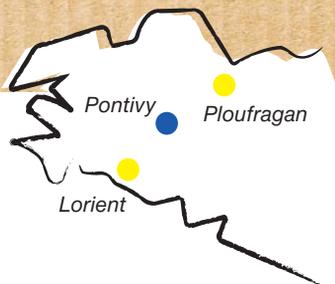
CONTACT *pour diagnostic et devis*

Thierry Bouvin

thierry.bouvin@retrilog.fr

Tél. 06 11 36 28 77

Intervention sur toute la Bretagne



AGENCES CLASSÉES ICPE

Ploufragan (22) - 1 800 m²

Bâtiment Le Bréhat - ZI des Châtelets
22440 Ploufragan

Tél. 02 96 76 64 67

Fax 02 96 76 69 71

Lorient (56) - 2 300 m²

Rue Jules Védrières - ZI de Keryado
56100 Lorient

Tél. 02 97 56 77 67

SIÈGE SOCIAL

15 rue Hélène et Victor Basch
56300 Pontivy

Tél. 02 97 25 52 35

Fax 02 97 28 33 41

*Vidéos à découvrir
sur notre site*

www.retrilog.fr

